



Chers compatriotes,

Notre pays est en ruine.

Il enregistre le plus haut niveau de faim en Afrique sub-saharienne et en Afrique de l'Est, il figure parmi les pays les plus pauvres de la planète avec la grande majorité de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté, pire encore, il figure parmi les pays les plus corrompus de la planète.

Cette situation est due à la mauvaise gouvernance chronique qui frappe le Burundi depuis 1962.

L'industrie est absente, nos matières premières sont exploitées d'une façon mafieuse et nos agriculteurs n'arrivent pas à vivre de leur travail. Le coût de la vie augmente : les biens et services de première nécessité incluant les soins de santé, le logement, la téléphonie mobile, le carburant, le transport, l'eau et l'électricité, les documents de voyage, etc. deviennent de plus en plus inaccessibles au citoyen ordinaire.

La corruption, l'augmentation du train de vie de nos dirigeants et la multiplication des institutions et programmes inutiles coûtent à l'Etat des centaines de milliards de francs burundais qui devraient être utilisés pour relever le citoyen ordinaire ruiné par la faim et la misère.

Le pays ne dispose presque pas d'infrastructures publiques et même le peu d'infrastructures publiques dont il dispose sont abîmés. Ce manque d'infrastructures publiques coûte à l'Etat plusieurs milliards de francs burundais dans la location des bâtiments administratifs chaque année.

Les fonctionnaires de rang inférieur sont stigmatisés, les injustices et inégalités sociales augmentent farouchement dans le pays.



Partout, l'insécurité gagne du terrain et les libertés publiques sont bafouées. La presse et les médias privés, l'opposition politique et la société civile sont empêchés de fonctionner.

Au sommet de l'Etat, il règne une confusion des pouvoirs :

Le pouvoir judiciaire est contrôlé par l'exécutif, l'assemblée nationale est non seulement une chambre d'enregistrement des volontés de l'exécutif mais aussi elle est toujours à la merci de la dissolution du président de la République.

La presse est empêchée par l'exécutif de faire son travail. Il n'existe pas de des règles constitutionnelles strictes donnant la liberté au peuple de se débarrasser de tout gouvernement qui tentera de devenir despotique.

Or cette confusion de pouvoirs peut facilement conduire tout d'abord à l'anarchie, puis à la tyrannie

Les responsables de cette situation désastreuses qui frappent notre pays sont les politiques injustes, inefficaces et inhumaines, menées depuis 1962, qui favorisent la mauvaise gouvernance anti-démocratique, la corruption et les malversations économiques ainsi que les violations des droits fondamentaux des citoyens.

Pour tous ces problèmes, notre programme propose des solutions fiables.

C'est un programme qui vise à élargir les libertés publiques, à défendre la liberté absolue de la presse, la liberté de réunions et d'association, à défendre l'instruction primaire et secondaire gratuite et obligatoire ainsi que l'équilibre budgétaire à travers la suppression des institutions et programmes inutiles comme le sénat, ce qui est un élément extrêmement central dans la maîtrise des dépenses de l'Etat aboutissant à une croissance économique.



Notre devoir est de permettre un vrai changement.

Nous avons décidé de nous présenter aux élections de 2015 pour balayer le Burundi de toutes ces politiques injustes, inefficaces et inhumaines. Cela doit passer par la refondation du Burundi avec une nouvelle Constitution rigide basé sur le respect des droits fondamentaux des citoyens, les élections libres et transparentes et une séparation stricte des pouvoirs permettant des contre-pouvoirs efficaces avec une nouveauté : la presse et les médias comme un pouvoir indépendant des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Un tel système politique permettra au Burundi de se doter d'une véritable démocratie libérale pluraliste, point de départ du développement qui mènera le Burundi vers une ère industrielle.

Cela doit aussi passer par la création d'un système de services sociaux qui garantit l'accès universel à l'éducation et à la santé, fourni par l'Etat. Ce modèle va nous permettre d'atteindre un alphabétisme universel, de disposer d'un corps enseignant de haute qualité, d'éradiquer certaines maladies, de fournir un accès général à l'eau potable et à une salubrité publique de base, de disposer de l'un des taux de mortalité infantile les plus bas d'Afrique et de l'une des plus longues espérances de vie en Afrique et dans le monde.

Nous avons la ferme volonté de mettre la jeunesse au centre de notre projet de société, en allouant les moyens nécessaires à l'acquisition de savoirs et de compétences.

En 2015, par votre vote, vous choisirez le chemin que notre pays empruntera pendant les cinq ans à venir.

Nous sommes conscients que le changement ne peut pas être le travail d'un seul homme, d'un seul parti politique, d'une seule ethnie ou d'un seul groupe social quelconque.

Voici les grands piliers de notre projet société pour les élections de 2015 :



1. Nous voulons proposer aux burundais des nouvelles institutions et une nouvelle Constitution qui garantiront une démocratie libérale pluraliste au Burundi

Notre pays souffre d'une instabilité constitutionnelle qui profite toujours à la bourgeoisie qui gouverne le pays depuis 1962. Tout est fait dans notre Constitution pour que le citoyen ordinaire, qui est pourtant un élément central de notre société, soit toujours soumis à toute sorte d'exploitation possible. La confusion des pouvoirs qui règne au sommet de l'Etat ne peut que conduire notre pays vers la tyrannie soit d'un homme soit d'un groupe d'homme, soit d'un parti politique ou d'un groupe de partis politiques.

Tous les textes de lois qui découlent de notre Constitution consacrent les mêmes politiques injustes, inefficaces et inhumaines qui ont toujours détruit notre pays.

Nous voulons remplacer la Constitution de 2005. Souvenez-vous que c'est une Constitution bourgeoise qui a été taillée sur mesure, à l'origine, pour le partage du pouvoir entre les élites des trois ethnies (Hutu-Twa et Tutsi) tout comme si le Burundi est synonyme de hutu, twa et tutsi. C'est une constitution qui exclut du pouvoir tout citoyen qui n'est pas de ces trois ethnies ou qui n'appartient pas à un parti politique.

Le régime issu de cette Constitution est un régime de la bourgeoisie d'affaires qui se préoccupe fort peu de la misère de la population, parce que cette bourgeoisie d'affaires se perçoit tellement comme la garante des équilibres ethniques, qu'il lui importe fort peu de ne pas être la garante du bien-être matériel des populations.

Or, ce n'est pas ces équilibres ethniques qui vont nourrir les citoyens ordinaires qui vivent à plus de 70% en dessous du seuil de la pauvreté. Sans être radicalement contre ces équilibres ethniques, nous soutenons que ces genres de politiques consacrent les politiques inefficaces et discriminatoires des anciens régimes.



C'est pour cette raison que nous voulons débarrasser le Burundi de ces politiques injustes, inefficaces et discriminatoires en posant un principe constitutionnel selon lequel la loi doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse, que tous les citoyens étant égaux à ses yeux, seront également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Nous réclamons aussi la séparation stricte des pouvoirs, c'est-à-dire entre le législatif, l'exécutif, le judiciaire et la presse, le maximum des libertés publiques, l'Election des magistrats de la Cour Suprême par le parlement et le recrutement sur concours des autres magistrats par un Conseil supérieur de la magistrature dans lequel seuls les magistrats élus par leurs pairs siégeront. Le ministère de la justice disparaîtra et les services centraux de ce ministère seront centralisés dans un service unique géré par le Conseil Supérieur de la magistrature.

L'âme du Burundi doit être l'égalité : Le nouveau texte constitutionnel doit donner une égalité de chance à tous les citoyens. Ainsi, tous les textes de loi prévoyant des quotas ethniques disparaîtront pour laisser place à une société dans laquelle tous les citoyens sont admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

➤ **Une refondation des pouvoirs de l'Etat**

- Un pouvoir législatif dévolu à un parlement monocaméral (avec une seule assemblée) qui devient maître de l'initiative et du vote de la loi, qui ne peut pas être dissout, qui ne peut pas être rationalisé et qui est complètement indépendant des autres pouvoirs de l'Etat. Ce parlement sera composé de membres choisis au suffrage universel direct dans un scrutin majoritaire uninominal à un tour. Le système des listes bloqués va disparaître car les députés seront élus sur des circonscriptions électorales (une commune du pays=une circonscription électorale).



Les parlementaires seront élus pour un mandat de 3 ans renouvelables indéfiniment.

- Un pouvoir exécutif confié à un Président du Burundi élu au suffrage universel direct dans un scrutin majoritaire uninominal à deux tours. Il restera en fonction pendant une période de quatre ans renouvelable une seule fois.

Ce Président aura un seul vice-président et des membres du cabinet ne dépassant pas 1/8 des parlementaires. Ce pouvoir exécutif sera aussi indépendant des autres pouvoirs de l'Etat mais il est enfermé dans des règles constitutionnelles strictes lui empêchant de devenir despotique (impossibilité pour le Président de proposer une modification de la constitution pour augmenter le nombre des mandats présidentiels par exemple).

Il y aura une réduction significative des pouvoirs du Président de la République pour limiter son arbitraire qui conduit souvent à la dictature, à l'autoritarisme voir même au totalitarisme. Le Président devra se situer au-dessus des partis politiques, il devra apparaître comme le père de la démocratie burundaise, un arbitre au sens neutre du terme, en charge simplement de l'intérêt supérieur du pays.

- Un pouvoir judiciaire du Burundi sera confié à une Cour Suprême et aux cours supérieures, municipales et aux autres cours inférieures dont le parlement pourra périodiquement ordonner l'institution.

Pour garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire :

Tous les nouveaux juges seront élus à vie par le parlement à la majorité simple de ses membres, dans la liste présentée par le Conseil supérieur de la Magistrature.



Tous les nouveaux magistrats du parquet seront nommés par le Président de la République après approbation du parlement à la majorité simple des membres qui le composent, sur une liste présentée par le conseil supérieur de la magistrature et selon les conditions prévues par le statut protecteur de la magistrature. Ils sont placés sous l'autorité hiérarchique du Procureur général de la République et jouiront d'une même indépendance que les juges.

La Constitution interdira la mutation des juges et des officiers du Ministère Public même en promotion sans le consentement préalable du magistrat concerné.

Les indemnités des magistrats ne seront pas sous le minimum requis par leur charge. Il en résulte que l'indépendance de la Magistrature serait mise en cause si les traitements des magistrats étaient si bas que ces derniers risqueraient d'être vulnérables aux pressions politiques exercées par le biais de la manipulation financière.

Le Conseil Supérieur de la Magistrature, garant de l'indépendance de la magistrature, sera composé des magistrats, des avocats et le personnel non-magistrat des juridictions, tous élus par une assemblée générale de la magistrature qui réunira, une fois par an, tous les magistrats du siège, tous les magistrats du Parquet, tous les avocats ainsi que l'ensemble du personnel non-magistrat de toutes les juridictions. Le conseil aura un mandat de 4 ans non renouvelable.

La Constitution remettra toute la carrière des magistrats depuis l'entrée en fonction jusqu'à la retraite dans les mains du Conseil Supérieur de la Magistrature.

Sous notre gouvernement, il n'y aura pas de Ministre de la justice.



L'organisation judiciaire ainsi que la gestion de la carrière des magistrats sera assuré par le seul Conseil Supérieur de la Magistrature.

Le pouvoir judiciaire sera refondu pour le rendre moderne et efficace notamment :

La justice burundaise sera plus proche dans les attentes:

Une simplification des juridictions est nécessaire en rapprochant et unifiant les juridictions administratives et judiciaires (un seul ordre de juridiction sur l'ensemble du territoire). Cela nous aidera à renforcer l'unicité de notre système judiciaire en soumettant les agents de l'Etat aux mêmes règles que les particuliers.

L'organisation sera la suivante :

Les anciens tribunaux de résidence prendront la dénomination de Cours inférieures. La Cour inférieure constituera la juridiction d'une compétence générale. Elle sera une juridiction de droit commun, compétente pour toute affaire dont la compétence n'est pas attribuée à une autre juridiction.

Les anciens tribunaux de grande Instance prendront la dénomination de Cours supérieures. Elles seront des juridictions d'appel des jugements rendus par les cours inférieures.

Les anciennes Cours d'Appel deviendront une juridiction unique dénommée la Cour de Cassation. Elle sera une juridiction de droit chargé de veiller à une application homogène du droit sur toute l'étendue du territoire.



Au sommet de la hiérarchie des juridictions burundaises se trouvera la Cour Suprême du Burundi. Elle remplira deux fonctions :

Une fonction juridictionnelle ou contentieuse tout en étant une véritable autorité constitutionnelle ayant compétence pour régler tous les problèmes d'ordre constitutionnel au Burundi, un juge des élections et un juge constitutionnel

La justice burundaise plus proche des justiciables :

Le citoyen ordinaire ne devra plus voyager des jours et nuits pour aller chercher la justice car dans chaque commune du pays, il y aura une juridiction de droit commun, compétente pour toute affaire dont la compétence n'est pas attribuée à une autre juridiction.

De plus, le conseil supérieur de la magistrature pourra requérir aux magistrats de se déplacer pour exercer dans des juridictions de même rang sur l'ensemble du territoire tout en restant à leur juridiction d'attache. Les conditions dans lesquelles les magistrats pourront être demandés à se déplacer ainsi que les avantages y afférents seront définies dans le statut protecteur de la magistrature.

Les magistrats de la cour de Cassation et de la Cour Suprême seront établis à Bujumbura mais ils tiendront des audiences partout au pays au siège des Cours inférieures ou dans des antennes locales proches des justiciables.

La justice burundaise devra répondre à la demande de responsabilité :



Nous voulons réhabiliter l'institution d'Ubushingantahe, en développant la **médiation, la conciliation, l'arbitrage** et en faisant du tribunal le dernier recours après une phase précontentieuse obligatoire pour des affaires civiles.

- ***Un pouvoir indépendant constitué par la presse et les médias publics et privés.***

Sa mission constitutionnelle sera de garder un œil sur ce que les autres pouvoirs de l'Etat font et d'en informer le peuple. Nous mettrons en place une loi sur la presse pour garantir la liberté des médias en interdisant la régulation publique et en renforçant la protection des sources. Cette loi devra donner des garanties d'indépendance à la Radio-télévision Nationale du Burundi et aux autres médias publics.

Cette loi devra définir les droits et devoirs des journalistes et permettre la libre expression du métier de journaliste.

Cette loi devra garantir le libre accès à l'information publique.

Cette loi devra garantir des aides et subventions publiques directes à la presse et aux médias privés ainsi que des exonérations fiscales pour renforcer l'action de la presse et des médias.

Pour renforcer l'indépendance des médias, nous poserons un principe constitutionnel selon lequel, aucun professionnel des médias ne pourra, pour les actes relevant de l'exercice de ses fonctions, être poursuivi, recherché, arrêté, détenu ou jugé à l'occasion des opinions ou autres actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions. Cette irresponsabilité sera perpétuelle mais ne joue que sur les actes inhérents à sa fonction de journaliste.



Pour les actes relevant de sa vie privée, le professionnel des médias sera soumis à la loi de la même manière qu'un citoyen ordinaire. Si le journaliste estime que les actes pour lesquels il est poursuivi sont relatifs à sa fonction de journaliste, il pourra demander, sans que ce droit ne lui soit refusé, que la Cour suprême détermine la nature des actes qui lui sont reprochés. Si la Cour Suprême conclut que ces actes sont inhérents à la profession du journaliste, elle ordonnera l'abandon des poursuites. Si la Cour Suprême conclut que ces actes ne sont pas inhérents à la profession du journaliste, le procès reprendra son cours normal.

➤ **Une nouvelle politique de décentralisation.**

Les habitants des communes doivent avoir la capacité de prendre en main leur destin.

Le nouveau texte constitutionnel doit consacrer une nouvelle réorganisation des services de l'Etat. Cette politique doit être centrée sur la décentralisation de tous les services publics au chef lieu de chaque commune. Il est absurde d'exiger à un citoyen de l'intérieur du pays de devoir se rendre à Bujumbura pour avoir accès aux services publics (par exemple aller demander un document de voyage, un extrait de casier judiciaire, saisir la Cour Suprême, etc).

La suppression des provinces doit nous permettre d'unifier notre pays tout en économisant plusieurs milliards de nos francs qui étaient destinés à financer les administrations provinciales alors qu'en réalité ces institutions sont inutiles. Dans la nouvelle constitution, les communes doivent avoir beaucoup plus d'autonomie leur permettant de satisfaire aux besoins les plus élémentaires de la population. Ainsi, le Burundi sera divisé en communes, en zones, en collines et sous-collines et tous les services publics seront décentralisés au chef-lieu de chaque commune.



Pour subvenir aux besoins les plus élémentaires de la population, chaque commune mettra à disposition des locaux pour accueillir quelques intervenants qui seront capables, selon les cas, d'accompagner les personnes âgées, d'offrir des services de transport ponctuels de qualité, de donner une aide juridique et administrative aux personnes vulnérables.

Nous allons par exemple nous rassurer que les communes développent les transports collectifs individualisés répondant à la fois aux exigences de qualité et de sécurité.

Pour bien contrôler l'efficacité de cette politique de décentralisation, il sera tenu une fois les trois mois un conseil des communes présidé par le chef de l'Etat réunissant toutes les communes du pays pour cibler tous les programmes prioritaires que le gouvernement doit mettre en place pour relever le niveau de vie du citoyen ordinaire.

➤ **Une protection des droits fondamentaux des citoyens.**

Nous devons mettre le respect de leurs droits fondamentaux au cœur de notre constitution.

Pour un trop grand nombre de burundais, l'idéal du respect de leurs droits fondamentaux est loin d'être une réalité.

Les violations généralisées des droits de l'homme, les violations constantes de la Constitution en interdisant par exemple l'opposition politique de fonctionner, en tuant des citoyens pour motif de divergence d'opinion, en pourchassant les défenseurs des droits de l'homme, en emprisonnant les acteurs des médias qui veulent exercer leur liberté d'expression, etc, sont des réalités quotidiennes pour la majorité de burundais.

Dans notre lutte pour défendre les droits civils pour tous les burundais, nous nous engageons à la protection des droits fondamentaux tels que le droit de vote, la non-discrimination à l'emploi, etc.



Nous souhaitons mener une politique de défense des droits civiques et l'accroissement des possibilités pour tous les burundais. Nous luttons pour mettre fin à la discrimination sous toutes ses formes, y compris la discrimination fondée sur la race, le sexe, l'éthnie ou origine nationale, langue, religion, l'identité de genre, l'âge ou invalidité, etc.

Nous voulons construire une société qui offre l'égalité de chance à tout le monde. A ce titre, nous prôtons la mise sur pied des réformes portées par l'exigence de justice sociale en abandonnant les politiques injustes et inhumaines qui ont détruits la société burundaise afin de construire une société dans laquelle tous les citoyens étant égaux aux yeux de la loi, seront également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

De l'abolition de la torture dans toutes ses formes à la réforme de notre code de procédure pénale pour en finir avec les détentions arbitraires le plus souvent commanditées par le pouvoir, nous sommes résolu à protéger les droits de la personne en les mettant au cœur de notre Constitution.

2. Nous voulons refonder l'École et de l'Université pour ouvrir les robinets de l'éducation à tous les burundais

L'instruction, c'est le moyen par lequel nous entendons relever l'économie et asseoir la démocratie grâce à des citoyens éclairés, modérés, dépourvus des mensonges ethniques de la bourgeoisie. A ce titre, notre programme politique constitue donc l'âme de la résistance nationale face à l'oppression pratiquée par la bourgeoisie aux citoyens ordinaires.

Notre volonté est d'aider les pauvres, les personnes marginalisées, les défavorisés et la jeunesse.

Les principes communs à suivre pour créer l'unité, l'égalité et la primauté des savoirs :

- ✓ Mettre sur pied une campagne nationale de sensibilisation de la population sur les bienfaits de l'éducation ;



- ✓ Mettre fin aux examens nationaux conçus pour limiter l'accès à l'enseignement : concours national, test de 10ème et l'examen d'Etat. Cela signifie qu'un élève ayant réussi les examens de sa classe avancera automatiquement de classe.
- ✓ Mettre fin aux orientations des élèves et étudiants opérées par le ministère de l'éducation. Le choix du programme doit être une prérogative de l'élève, l'acceptation de l'élève dans le programme sera sous la discrétion de la direction du programme en fonction du dossier scolaire ou académique ainsi que le nombre de candidatures obtenues ;
- ✓ Investir dans la formation des enseignants et améliorer leurs conditions de vie ;
- ✓ Mettre fin aux mutations non désirées des enseignants et réunir les familles séparées par les mutations non désirées opérées par les anciens régimes ;
- ✓ Obliger les écoles YAGA MUKAMA et les écoles coraniques à suivre le programme d'enseignement national comme le font d'ailleurs les écoles séminaires ;
- ✓ Recruter de nouveaux enseignants et encourager l'immigration économique des enseignants étrangers voulant exercer au Burundi en leur octroyant des avantages fiscaux, une citoyenneté burundaise pour eux et leurs membres de familles, etc. ;
- ✓ Octroyer des subventions de matériel scolaire aux familles démunies,
- ✓ Accélérer la construction des infrastructures scolaires ;
- ✓ Tout l'enseignement sera géré par un seul ministère : ministère de l'éducation, de la culture et du loisir ;

Aucun enfant ne doit être laissé de côté.

L'enseignement sera divisé en trois branches :

- 1) Une formation obligatoire primaire et secondaire gratuit et obligatoire, obligatoirement validé par un diplôme des humanités générales. L'âge de scolarité obligatoire sera fixé à 6 ans et l'école primaire se terminera en 8^{ème} année.



L'enseignement secondaire sera divisé en deux ensembles : un cycle à tronc commun permettant aux élèves de définir progressivement leur orientation, puis dans un cycle supérieur de deux années permettant aux élèves de se spécialiser.

Le volume horaire d'enseignement sera réévalué pour le désengorger des programmes datant d'une quarantaine d'année et qui n'ont en réalité d'aucune utilité pour les élèves.

La proximité doit être accrue par la construction des écoles dans tous les coins du pays plus particulièrement dans certaines communes desservies pour assurer une permanence éducative.

Les communes auront la responsabilité de créer des programmes d'accompagnement comme les librairies publiques permettant l'accès un soutien scolaire, l'aide aux devoirs et des activités culturelles pour l'élève.

2) Une formation universitaire libérale dont les grandes orientations viseront à :

- ✓ Prendre des mesures importantes pour rendre l'Université plus abordables pour tous les burundais tous en améliorant la qualité de nos Universités et de nos enseignants. Avec le programme LMD, nous devons créer des facultés d'études supérieures pour permettre à nos étudiants de faire la maitre et le doctorat au Burundi.
- ✓ Mettre fin à l'ingérence de l'Etat dans les universités en leur octroyant une autonomie tout en nous rassurant que tout le monde y a accès.
- ✓ L'enseignement supérieur doit être financé par les fonds publics. Il doit aussi pouvoir prendre en compte l'ensemble des besoins sur l'ensemble du territoire pour assumer l'ensemble des parcours - Etudiants tout en assurant une formation de qualité.
- ✓ L'université doit être accessible à tous les burundais et davantage en prise avec les besoins des citoyens. Cela se fera par la création



de grands établissements d'ampleur régionale, capables d'assumer de façon décentralisée à la fois le rôle de proximité et le rôle d'excellence.

- ✓ L'enseignement supérieur doit être capable de faire face aux demandes de professionnalisation et de nouvelles techniques sur l'ensemble du territoire.

3) Une formation publique continue (centrée spécialement à l'enseignement des métiers), facultative et gratuite pour les personnes adultes n'ayant pas eu la chance de terminer l'école secondaire. Ce programme sera organisé les soirs et les week-ends pour permettre aux personnes qui travaillent d'y participer.

Sous notre nouveau plan d'éducation, chaque colline sera dotée d'au moins une école primaire et secondaire moderne répondant aux standards internationaux et doté du matériel et du personnel enseignant de qualité.

Et sur une période de cinq ans, chaque commune sera dotée d'au moins une université moderne, répondant aux standards internationaux et doté du matériel et du personnel enseignant de qualité.

Dans notre plan de refondation de l'école burundaise, il faut faire en sorte que nous ayons le meilleur système d'éducation en Afrique et dans le monde. A ce titre, nous devons travailler dur pour que des prêts étudiants puissent être disponibles pour des gens ordinaires.

Un fond public de bourses et de prêts-étudiants sera mis en place dans la deuxième année de notre mandat pour permettre à chaque citoyen burundais de bénéficier d'un prêt-étudiant, remboursable sans intérêt, pour financer ses études supérieures et de rembourser ce prêt à la fin des études. A la fin des ses études, l'étudiant qui s'engagera dans la fonction publique sera dispensé de rembourser ce prêt. Les frais d'études des étudiants talentueux (comme les athlètes professionnels), les étudiants qui réussissent avec la mention distinction ou les étudiants avec un handicap, leurs études seront financées gratuitement par l'Etat.



Le budget qui sera alloué à ce fond sera inclut dans le budget général de l'Etat.

3. Nous voulons réformer notre système de santé pour en faire une source de sécurité pour tous les burundais.

La santé doit être une source de sécurité pour tous les burundais.

Nous sommes conscients que le manque d'accès aux soins de santé dans notre pays n'est en aucun cas une fatalité découlant d'un manque de ressources. Il traduit, au contraire, un manque de volonté politique de la part de nos dirigeants de protéger les populations les plus vulnérables.

Nous souhaitons ardemment que tous les habitants du Burundi puissent avoir accès à des services médicaux de qualité.

Nous devons adopter le système de soins de santé universelle pour tous les burundais.

A ce titre, une nouvelle gouvernance de l'Assurance-maladie, avec régime unique d'assurance maladie, doit être mise en place pour permettre à tout le monde d'avoir accès aux soins de santé.

Sous le nouveau plan de couverture médicale, toute personne sera requise par la loi d'avoir une assurance de santé obligatoire couvrant les frais de consultation, de médicaments génériques et les frais d'hospitalisation.

Les frais de couverture médicale des vieillards sans ressources (plus de 65 ans), des personnes démunies, des enfants scolarisés (école primaire, secondaire), étudiants inscrits dans un programme universitaire, des enfants de moins de 6 ans ainsi que des mères qui accouchent seront à la charge du gouvernement.

Tout citoyen aura alors la possibilité de consulter un médecin et de voir sa facture des médicaments ainsi que ses frais d'hospitalisation couverts par l'assurance de santé obligatoire.



Il sera aussi question de revoir à la hausse la part du budget allouée au ministère de la santé afin de rendre les soins de santé plus abordables pour tous les burundais.

Pour rendre le programme opérationnel, il faudra :

- ✓ améliorer la situation des professionnels de la santé
- ✓ pallier aux insuffisances des professionnels de la santé en recrutant de nouveaux médecins et aides-soignants qualifiés, en favorisant l'immigration économique des médecins étrangers voulant exercer au Burundi (avantages fiscaux, citoyenneté burundaise pour eux et leurs membres de familles, etc.)
- ✓ Renouveler nos infrastructures de santé qui sont en ruine et en construire des nouveaux là où c'est nécessaire et assurer une présence de personnels soignants.
- ✓ Equiper nos hôpitaux des moyens matériels suffisants : ambulances, matériels médicaux modernes, etc.

Cette politique ne peut pas être concrétisée sans le rapprochement des centres de santé des malades. A ce titre, nous allons, sur une période de 5 ans, doter chaque colline d'au moins un dispensaire moderne, adossé à une pharmacie, répondant aux standards internationaux et doté du matériel et du personnel soignant de qualité, pour assurer l'accès rapide et permanent des soins courants et ambulatoires à la population.

Sur une période de cinq ans, chaque commune sera dotée d'au moins un centre hospitalier de proximité, moderne répondant aux standards internationaux et doté du matériel et du personnel soignant de qualité.

Il est inacceptable que la plus grande majorité des malades burundais n'aient aucune chance d'être soignés au Burundi lorsqu'ils sont atteints de certaines maladies comme le cancer. Or, comme plus de 99% de la population n'a pas les moyens d'aller se faire soigner à l'étranger, ils n'ont qu'un seul choix, attendre la mort au Burundi.



C'est pourquoi sur une période d'un an, le Burundi va se doter d'au moins cinq hôpitaux publics modernes, réunissant toutes les conditions de traiter et de soigner n'importe quel maladie, et d'assurer les soins les plus importants et la recherche médicale.

L'hôpital public ne peut pas être assimilé à une entreprise commerciale.

Nous allons mettre en place une nouvelle prise en compte de la dépense, par un financement plus réaliste de l'hôpital public. Une tarification plus souple mêlant tarification aux actes et tarification forfaitaire doit permettre d'approcher au plus près de la réalité vécue de la santé publique. Ceci n'est possible que lorsqu'il y a un financement plus réaliste de l'hôpital public par l'Etat à travers le budget alloué au Ministère de la Santé publique qui devra inclure des subventions considérables aux centres hospitaliers publics.

4. Nous voulons réformer l'armée et la police pour mieux assurer la sécurité.

Notre société fonctionne mal parce que les droits et liberté des citoyens ont été ignorés. C'est pour cette raison que dans le schéma constitutionnel que nous préconisons pour le Burundi, les réclamations des citoyens, fondées désormais sur leurs droits sacrés et inaliénables tourneront toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous. C'est quand les gouvernements despotiques restreignent ou limitent ces réclamations que la paix et la sécurité deviennent compromises.

Ensuite, nous mettrons les forces de l'ordre au service des citoyens au lieu de les mettre au service des détenteurs du pouvoir. Il faut une police présente sur tout le territoire, sept jours sur sept, 24H/24. Cela passe par l'établissement dans chaque quartier ou colline d'une permanence de police. Ces effectifs dépendront du commissariat le plus proche et resteront en contact permanent avec lui. Les locaux seront mis à disposition par les municipalités. Tous les moyens techniques et humains seront employés pour protéger la population.



Il ne faut pas aussi oublier que la grande majorité des forces de l'ordre sont les plus exploités et les plus exposés à la misère. Nous devons donc donner le soin à nos hommes et femmes en uniforme et leurs familles pour leur permettre de mener une vie stable et descente.

Pour ce, nous voulons mettre en place une loi historique qui augmentera les salaires de nos hommes et femmes en uniforme et qui leur procura des avantages sans précédent, y compris les hypothèques à coûts très réduits, des prêts sans intérêts et la gratuité des frais de scolarité pour ceux qui recherchent de l'enseignement supérieur public tout en continuant de servir dans l'armée ou dans la police.

Dans notre grande réforme de l'armée, nous voulons aussi donner une place de choix à ceux qui sont actuellement appelés des démobilisés qui ont été laissés de côté par le régime en place, et, se faisant, peuvent se tourner vers le chemin du maquis ou de la criminalité.

Désormais, ces anciens combattants auront des avantages y compris les hypothèques à coûts très réduits, des prêts sans intérêts pour démarrer une petite entreprise et la gratuité des frais de scolarité pour ceux qui recherchent de l'enseignement supérieur public. Ceux qui sont toujours en âge d'activité prendront le nom de réservistes de l'armée qui pourront être rappelés à l'armée ou à la police pour aider le pays à faire face à une situation sécuritaire grave.

Pour la première fois de l'histoire du Burundi, nos militaires et policiers hommes de troupes vont, comme les autres agents de l'Etat, travailler seulement huit heures par jour afin de leur permettre d'avoir une vie familiale stable, de fréquenter un établissement d'enseignement, etc. A ce titre, nous devons améliorer les conditions de vie dans nos camps militaires et mettre fin aux mutations régulières qui ne permettent pas à nos hommes en uniforme d'avoir une vie communautaire stable.



Nous devons être capables de répondre aux menaces à la sécurité de notre pays en donnant à nos forces de l'ordre une formation, des équipements et des ressources dont ils ont besoin pour nous protéger.

Sous notre programme de sécurité, le Burundi restera déterminé à se joindre à la communauté internationale pour la prévention et l'éradication du terrorisme à travers le monde. A ce titre, nos femmes et hommes en uniformes seront mis à la disposition de la communauté internationale pour aller ramener la paix ou stabiliser la sécurité dans n'importe quel coin du monde.

5. Nous voulons mettre en place une nouvelle politique sociale centrée sur l'élimination des inégalités et injustice sociales.

Nous devons faire du modèle social notre principal atout et notre identité en Afrique et dans le monde.

Devant une pauvreté désastreuse qui frappe le citoyen ordinaire (plus de 98 % de la population), les détenteurs du pouvoir mettent l'argent du contribuable dans leurs poches, en s'octroyant par exemples des salaires et des avantages exorbitants leur permettant de vivre à la manière de la bourgeoisie occidentale.

C'est cette politique injuste et inhumaine, consistant à privilégier ceux qui sont déjà privilégiés, qui fait que notre pays soit le pays le plus touché par la faim dans le monde et l'un des 10 pays les pauvres et les plus corrompus de la planète.

Ce que le pouvoir de Bujumbura ne comprend pas et ne semble même pas saisir, c'est qu'aucun pays ne peut se développer à moins que toutes les couches de la population soient développées et non seulement une partie d'entre elles.

La grande majorité de la population burundaise est en danger grâce à une évolution désastreuse de notre société qui est marquée par des rapports de dépendance entre les riches et les pauvres. Il s'est donc créé une société injuste dans laquelle le pauvre doit être soumis au riche qui l'exploite comme il veut. La



véritable victime de la situation c'est en principe le citoyen ordinaire qui se trouve oublié et opprimé.

Il faut faire de l'égal respect dû à tous les citoyens (quelles que soient leur origine, leur croyance ou leur couleur de peau, leur appartenance ou la non-appartenance à un groupe social particulier) un axe fort de l'action publique, en mettant en œuvre les mécanismes de sensibilisation, de prévention et de contrôle pour nous rassurer que l'égalité de chance reste une valeur fondatrice et protectrice de notre démocratie.

A ce titre, la loi devra garantir à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout citoyen, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler aura le droit d'obtenir de l'Etat des moyens convenables d'existence.

Dans notre projet de société, le parlement fera une loi sur la sécurité sociale commune pour tous les burundais. Cette loi devra résoudre la question sociale en garantissant notamment l'égal accès de tous au système de santé, à un logement décent, à l'emploi, à l'éducation et à l'assistance sociale pour les plus démunis.

Le parlement fera une loi sur la fonction publique unique pour tous les fonctionnaires. En marge de cette loi, l'entrée à la fonction publique sera assujettie à la réussite d'un concours d'entrée dans la fonction publique.

Les mutations de toutes les personnes exerçant une fonction publique seront strictement règlementées pour permettre aux fonctionnaires de l'Etat, inclus les forces de l'ordre, d'avoir une vie communautaire stable. En amont, les familles séparées par les mutations non désirés opérées par les anciens régimes seront réunies.

Les salaires de toutes les personnes payées sur les fonds du public seront harmonisés dans le but d'éliminer les écarts disproportionnés des salaires et d'améliorer les conditions de vie de tous les agents de l'Etat. Les primes et



indemnités (qui sont alloués actuellement d'une manière injuste et discriminatoire) disparaîtrons au profit d'un barème unifié tenant compte du salaire minimum qui sera en vigueur sur l'ensemble du territoire.

Nous voulons mettre en place un salaire minimum applicable sur l'ensemble du territoire pour nous rassurer qu'aucune personne qui travaille à temps plein ne soit pas capable de se nourrir (une exonération fiscale pour les fonctionnaires touchant un salaire se situant sous un certain seuil, exonération fiscale pour les produits de première nécessité, etc).

Nous voulons aussi rendre plus facile pour tous les burundais de participer à des comptes d'épargne de retraite au travail. Pour les chômeurs et les personnes démunies, le gouvernement va prendre en charge leurs cotisations à un système qui leur permettra d'avoir une pension quand ils seront à l'âge de la retraite.

La femme, pilier de la famille, se verra reconnaître les mêmes droits que ceux de l'homme dans tous les domaines.

Il sera fait une loi spéciale sur la protection des consommateurs pour les épargner des pouvoirs des vendeurs et des distributeurs. Dans le même ordre d'idée, il sera fait une loi spéciale sur le régime des responsabilités pour limiter les accidents et éviter que les victimes des accidents ne soient pas laissées sans indemnisation ou que celle-ci ne soit pas retardée.

Nous défendons le droit des peuples à pouvoir manger à leur faim, boire à leur soif, à avoir tous le droit à un enseignement de leurs choix et à avoir accès aux soins de santé de qualité.

Notre modèle de gouvernance, c'est le modèle d'une démocratie des citoyens ordinaires (paysans, chômeurs, fonctionnaires de rang inférieur, ect) car actuellement, au moment où le citoyen ordinaire est souverain dans l'ordre politique il est dans l'ordre économique réduit à une sorte de servage car le Budget du Burundi continue de financer l'opulence de la bourgeoisie d'affaire qui gouverne le Burundi depuis 1962.



Nous sommes conscients qu'il ne suffit pas de faire une révolution démocratique, si l'on n'arrive pas à résoudre la question Sociale. C'est pour cette raison que nous voulons encourager la promotion de nouveaux modèles de production agricole en enseignant à la population rurale les moyens de s'organiser et les techniques modernes de production, ce qui fera du Burundi le leader africain de l'agriculture moderne.

Nous souhaitons aussi mettre en place un excellent système de santé en sécurisant l'accès aux soins de tous les burundais à travers le système de soins de santé universels. A ce titre, une nouvelle gouvernance de l'assurance-maladie avec un régime unique d'assurance maladie pour tous les citoyens (fonctionnaires publics ou pas) sera mise en place.

Sous le nouveau plan de couverture médicale, toute personne (fonctionnaire ou pas) sera requise par la loi d'avoir une assurance de santé obligatoire couvrant les frais de consultation et les frais d'hospitalisation.

La cotisation des fonctionnaires publics et privés seront retenues à la source exactement comme ça se fait sous le régime actuel de la mutuelle de la fonction publique. Pour les paysans, une cotisation forfaitaire sera mise en place.

Les frais de couverture médicale des vieillards sans ressources (plus de 65 ans), des personnes démunies, des enfants scolarisés (école primaire, secondaire et universitaire), des enfants de moins de 6 ans (âge de commencement de l'école primaire obligatoire) ainsi que des personnes scolarisées en attente d'emploi seront à la charge du trésor public.

Tout citoyen aura alors la possibilité de consulter un médecin et de voir ses frais d'hospitalisation couverts par l'assurance de santé obligatoire.

Nous réformerons ensuite la tarification de l'hôpital public et privé pour mettre fin à l'assimilation de l'hôpital avec les entreprises commerciales tout en favorisant une baisse du prix des médicaments.



Toujours dans le but de nous attaquer à la question sociale, nous construirons des logements sociaux à travers tout le pays tout en encadrant par une loi le coût des loyers dans chaque ville afin d'éviter la spéculation.

Nous mettrons à la disposition des communes les terrains de l'Etat et un financement pour leur permettre de construire ces logements sociaux. Nous ferons en sorte que soient construits au moins 100 mille logements sociaux au cours de notre mandat. Ces logements seront loués à prix réduit avec une priorité qui sera donnée aux étudiants, aux veuves et orphelins, aux vieillards en difficulté financières ainsi qu'aux agents de l'Etat à faible revenu.

Nous mettrons en place le système de location-vente pour les ménages aux revenus modestes ainsi que les agents de l'Etat à faible revenu (les enseignants et les militaires hommes de troupe par exemple) ce qui leur permettra un jour d'être propriétaires de ces logements.

Compte tenu de leur vulnérabilité, nous créerons un programme d'hébergement d'urgence gratuite pour les enfants et les femmes en situation de détresse en attendant qu'ils acquièrent un logement permanent. Aujourd'hui, des milliers de femmes et enfants sont traumatisés respectivement par leurs maris et leurs parents mais faute de moyens pour quitter le domicile familial, ils acceptent de vivre toute sorte de misère pour le reste de leur vie. Ce programme viendra résoudre ce problème.

Nous allons enfin mettre en place un programme d'aide sociale pour les plus démunies. Entièrement financé par l'Etat mais géré par la commune, ce programme permettra aux communes de fournir l'assistance aux enfants abandonnés, aux infirmes et aux vieillards sans ressources ainsi qu'aux personnes démunies. Au commencement, le programme concernera les vieillards de plus de 65 ans, les veuves, les enfants abandonnés et les orphelins sans ressources.

L'assistance concernera le logement et la nourriture ; elle pourra être octroyée en nature ou en argent. Le programme sera financé à concurrence de 100 milliards de francs burundais chaque année.



Le domaine de transport doit aussi nous servir de réduire les inégalités sociales.

Le transport en commun burundais se classe parmi les pires de la planète. Avec des bus ne respectant aucune norme de sécurité et avec le peu de routes que nous avons en véritable ruine, notre population est toujours vulnérable des accidents de roulage. Certaines régions du pays sont d'ailleurs dépourvues de routes, ce qui freine encore notre développement.

Nous lancerons donc une politique de transport en commun moderne et sécuritaire qui sera entièrement confiée à une entreprise parapublique. Cela nous permettra de lutter contre la fracture territoriale qui exclut une partie des habitants de l'accès aux emplois et aux services publics. Notre priorité sera d'apporter, tant dans les villes que dans les régions rurales, une réponse à la qualité de service du transport en commun permanent, sécuritaire et remplissant les standards internationaux.

Sur une période de 5 ans, nous voulons doter le Burundi d'un réseau routier moderne répondant aux standards internationaux avec des autoroutes reliant tous les chefs-lieux des provinces à la capitale Bujumbura et des routes macadamisées reliant toutes les communes aux chefs-lieux des provinces actuelles.

Nous voulons restructurer l'OTRACO pour le moderniser et le rendre une société publique de transport en commun répondant aux souffrances du peuple en matière de transport en commun.

Les bus de l'OTRACO relieront tous les jours et d'une façon régulière, les collines du pays aux chef-lieu des communes, les chef-lieu des communes aux chef-lieu des provinces et les chefs-lieux des provinces actuelles à la capitale Bujumbura. Notre objectif est de permettre à l'Etat du Burundi de prendre en main le transport en commun des résidents burundais.



Sur une période de 5 ans, nous voulons relier le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie avec un réseau ferroviaire moderne pour répondre aux souffrances de nos populations et permettre le développement des échanges entre nos pays.

Sur une période de 5 ans, nous voulons développer le transport et les échanges maritimes entre le Burundi, la Tanzanie et la RDC avec des bateaux modernes de transport de marchandises et des personnes opérationnels de façon régulière.

Sur une période de cinq ans, nous voulons doter le Burundi de l'un des grands aéroports moderne d'Afrique pour favoriser les échanges internationaux et répondre aux besoins croissants des voyageurs. En amont, le Burundi va se doter d'une compagnie de transport aérien "Burundi Airlines" qui reliera Bujumbura à toutes les grandes villes africaines, asiatiques, européennes et américaines.

Des réseaux de transport mieux développés seront mis en place pour permettre aux populations dans les zones rurales d'avoir accès aux centres urbains.

Il faut une garantie d'égalité républicaine pour nos zones rurales, car ces zones rurales sont devenues le symbole de la misère.

6. Nous voulons adopter une politique étrangère basée sur une union parfaite au sein de l'EAC et un renforcement des liens et des échanges entre Africains et avec le reste du monde

Il faut une Union East-africaine permettant une coopération plus étroite en fonction de critères de bonne gouvernance démocratique tout en y associant les autres pays Africains partageant un engagement démocratique fort avec l'EAC.

Nous voulons développer des politiques de coopération concrètes (politiques universitaires, environnementales) au sein de l'EAC.

Nous voulons développer des politiques communes de stabilité démocratique et économique au sein de l'EAC.

Nous voulons développer des politiques économiques communes permettant de financer les grands projets communautaires comme la construction des chemins de fer moderne au sein de l'EAC.



Nous voulons mettre sur pied une politique énergétique commune pour l'EAC.

Nous voulons encourager l'ouverture des frontières entre les pays de l'EAC afin de permettre la libre circulation dans l'Union East Africaine. Cela se traduira par un passeport unique et une politique commune en ce qui concerne les visas, une politique monétaire unique.

Nous voulons nous inspirer de l'Union Européenne pour mettre sur pied et renforcer le rôle des institutions communautaires comme la Cour de justice des communautés East-Africaines, le parlement de l'EAC, etc.

Dans le cadre de la réalisation d'une Union Africaine et East-Africaine parfaite, la promotion et l'encouragement de la pratique de la solidarité et des échanges d'abord entre les pays EAC, ensuite entre les pays africains et enfin avec le reste du monde sera notre priorité.

Nous voulons accélérer la Création d'un marché commun sur l'ensemble du continent africain.

Nous voulons renforcer l'action de l'Union Africaine en Afrique et dans le reste du monde à travers les institutions de l'UA dont la Commission de l'Union africaine, le Parlement panafricain et le Conseil de paix et de sécurité.

7. Nous voulons faire une profonde réforme de la fonction publique pour arriver à une fonction publique moderne et efficace sensible aux besoins de notre population

Le secteur public burundais est caractérisé par des zones d'ombres dans les recrutements au sein de certains services publics car beaucoup de fonctionnaires sont recrutés sur base d'appartenance aux partis politiques, de régionalisme ou autres considérations.

Nous remplacerons le ministère de la fonction publique par un ministère de l'emploi qui sera en charge des emplois sur l'ensemble du territoire. Ce ministère définira la politique nationale de l'emploi, favorisera et encouragera le développement du travail à travers des formations professionnelles



spécifiques aux emplois disponibles, favorisera et encouragera l'égalité de rapports entre le patron et l'ouvrier. Il établira en collaboration avec les communes, des travaux publics propres à employer des jeunes sans emplois car il s'agit aujourd'hui de nous appuyer en premier lieu sur les énergies de notre jeunesse. C'est cette jeunesse qui, en principe, a les mains propres et peut utiliser sa force pour débarrasser le Burundi des politiques injustes et inhumaines qui empêchent tout développement.

A travers ce ministère, nous mettrons en place des guichets d'emploi à travers tout le pays pour permettre à toute personne de savoir les appels d'offre disponibles ainsi que les personnes à la recherche d'emplois sur l'ensemble du territoire. A ce titre, chaque commune va se doter d'un guichet d'emploi et d'un centre d'apprentissage des métiers pour aider les résidents burundais à trouver de l'emploi.

Un statut de la fonction publique unifié imposant des conditions d'exercice, notamment en termes de continuité et de neutralité, mais aussi de transparence, en associant les agents publics aux choix et orientations budgétaires de leurs services nous permettra d'arriver à une fonction publique moderne et efficace sensible aux besoins de notre population.

Le Burundi a toujours payé des fonctionnaires fictifs et des fonctionnaires inutiles. Nous devons alors faire en sorte que le nombre des personnes payées sur les fonds publics soit gardé au strict minimum.

Notre réforme doit donc passer la redéfinition de la fonction publique ainsi la suppression d'une grande partie de notre budget qui est orientée vers le paiement des fonctionnaires fictifs ou inutiles.

Nous devons aussi avoir un statut de la fonction publique permettant aux agents publics de mener une vie décente (augmentation des salaires, des garanties d'hypothèques, etc.) tout en éliminant les écarts disproportionnés des salaires entre les personnes payés sur les fonds publics.



Il est inacceptable qu'un fonctionnaire de rang inférieur soit condamné à travailler plus de dix ans pour accumuler le salaire mensuel d'un haut cadre de l'Etat.

Il doit aussi être imposé des conditions d'exercice, notamment en termes de continuité et de neutralité et de transparence aux agents publics. En outre, ces agents doivent être recrutés sur concours d'entrer à la fonction publique.

8. Nous voulons réformer le système bancaire burundais pour amener les banques à contribuer plus efficacement au financement de l'économie burundaise.

Les banques doivent contribuer plus efficacement au financement de l'économie burundaise au moyen des financements des projets de recherche et l'innovation, des prêts à intérêts réduits pour les jeunes entrepreneurs, prêts bancaires et bourses d'études aux étudiants de 3^{ème} cycle, etc.

Elles doivent aussi être contraintes d'orienter une part significative de leurs fonds vers le financement des petites et moyennes entreprises sur le territoire burundais.

Les banques ont également un rôle en ce qui concerne l'égalité des citoyens. A ce titre, les banques doivent proposer un service bancaire universel au moindre coût et dans la plus grande transparence à tous les résidents burundais.

Tout cela sera fixé par une loi-cadre qui s'appliquera à l'ensemble des établissements bancaires actifs sur le territoire burundais ainsi qu'aux autres acteurs financiers – assureurs, fonds d'investissement, Micro finances, etc.

9. Nous voulons maîtriser le coût du loyer par la mise en place des logements sociaux.

Un service public du logement doit être mis en place.

Fixé par une loi-cadre, il imposera un cahier des charges à l'ensemble des bailleurs privés et publics sur le territoire burundais. Il s'agit ici de maîtriser l'offre et la demande par une obligation d'information des services municipaux



sur la disponibilité des logements à louer. Il sera ainsi créé dans chaque commune, des agences publiques de location permettant à toute personne d'accéder à la liste des maisons de locations plus facilement au lieu de recourir au modèle douteux des commissaires actuellement utilisé.

Ce système facilitera non seulement les bailleurs à trouver facilement des locataires mais aussi ces derniers à trouver un logement à louer d'une façon fiable et sécuritaire.

Ainsi, toute personne désirant faire louer ou louer une maison n'aura qu'à se rendre à la commune pour avoir une information fiable y relative.

La maîtrise du cout du loyer passe aussi par la construction des logements sociaux dans chaque commune pour permettre aux personnes à revenu modeste d'avoir un accès à un logement décent à un loyer abordable. La priorité sera accordée aux veuves des et orphelins, aux forces de défense et de sécurité, aux anciens combattants et leurs familles, aux enseignants, aux professionnels de la santé, ainsi qu'aux ménages à revenus médiocres.

Cette politique nous permettra de favoriser une modération des loyers dans tout le pays en incitant les bailleurs privés à revoir à la baisse leur coût de loyer.

10. Nous voulons mettre en place un plan de relance économique et de création des emplois qui tient compte des réalités économiques et sociales du BURUNDI

Nous devons faire face à un accroissement de la dette publique qui augmente le déficit et engendre l'inflation qui est l'ennemi numéro un des citoyens ordinaires. Il faut donc arriver à un équilibre budgétaire en passant par une réduction considérable des dépenses et une hausse des recettes publiques.

Il faut aussi garder à l'esprit que c'est parce que l'argent du contribuable burundais se dirige dans les poches des dirigeants que notre économie est en ruine, plongeant en même temps la grande majorité de la population dans la misère. A ce titre, nous adopterons d'abord une politique de fer dans la lutte



contre la corruption et les malversations économiques, ensuite nous réduirons de 40% les salaires de tous les hauts fonctionnaires de l'Etat tout en abrogeant toutes les lois qui, à l'instar des lois accordant des avantages particuliers aux dignitaires des anciens régimes, redirigent une bonne partie de notre budget annuel dans les poches des dignitaires du régime.

Ces malversations économiques incluent le loyer de l'Etat, le charroi de l'Etat, le train de vie très élevé des dirigeants et le financement d'une multitude d'institutions et programmes pratiquement inutiles créés dans le seul but de donner de l'argent gratuit aux hommes politiques.

Nous sommes persuadés que le secteur public ne crée pas des emplois car dans une économie de marché qui fonctionne bien, le secteur public se charge de stimuler la croissance économique et laisse le secteur public le soin de créer des emplois. C'est pour cette raison que nous voulons garder au strict minimum le nombre de personnes rémunérés sur les fonds publics. A ce titre, nous allons d'abord geler le recrutement dans la fonction publique pendant une période de 5 ans. Pendant cette période, non seulement il n'y aura pas de nouveaux recrutements dans le secteur public mais aussi les fonctionnaires de l'Etat qui quittent le secteur public ne seront pas remplacés.

Dans notre pays, le recrutement des fonctionnaires se fait d'une façon mafieuse, ce qui fait que le nombre des agents de l'Etat soit extrêmement élevé, certains d'entre eux passant des journées à lire des journaux dans leurs bureaux. A cela s'ajoute un nombre important de fonctionnaires fictifs. Pour y remédier, tous les agents de l'Etat se verront attribuer un numéro de sécurité unique correspondant à leurs empreintes digitales.

A travers cette politique, les fonctionnaires et agents fictifs de l'Etat et les percepteurs indus de plusieurs salaires à la fois vont être plus énergiquement combattus.

La politique du gel de recrutement dans la fonction publique nous permettra, sur une période de 5 ans, de revenir sur le nombre de fonctionnaires publics dont le



Burundi a réellement besoin. Les secteurs publics prioritaires comme la sécurité, la santé et l'éducation ne seront pas concernés par cette politique.

Là où il sera indispensable de recruter les agents de l'Etat (par exemple dans les secteurs prioritaires comme la sécurité, la santé ou l'éducation), ce recrutement se fera seulement sur concours et tiendra absolument compte des contraintes budgétaires du Burundi.

Le budget de l'Etat du Burundi sera ainsi réévalué ligne par ligne dans le but de supprimer toutes les institutions et programmes inutiles ou facultatives (le sénat, une vice-présidence, la Cour des comptes, 15 ministères, l'institution de l'ombudsman, l'institution provinciale, 4/5 des conseillers à la présidence et à la vice présidence de la République, 4/5 des conseillers aux seins des ministères, etc.) ; tous ces programmes étant financés à plusieurs milliards de francs burundais alors qu'ils sont sans aucune utilité.

Le Burundi est un pays en ruine qui ne peut plus se payer le luxe de financer des institutions et programmes inutiles, créés juste pour remplir les poches des détenteurs du pouvoir.

Avec un exécutif resserré autours de 9 ministères, d'un Président de la République et d'un seul vice-président ; avec un parlement composé d'une seule assemblée en raison d'un député par commune, le Burundi économisera plusieurs milliards de francs burundais. Pire encore, presque toutes ces institutions inutiles sont implantées dans des maisons louées, ce qui agrandit encore la facture du contribuable burundais, la suppression de ces institutions nous permettra d'économiser davantage.

Notre programme économique vise aussi à supprimer ce loyer de l'Etat qui n'est qu'un virus qui tue nos finances publiques. Il est inadmissible que l'Etat du Burundi continue de louer des maisons, juste pour remplir les poches des détenteurs au détriment d'une grande masse de la population qui meurt de faim.



Nous devons donc investir dans la construction des infrastructures publiques pour nous épargner du loyer de l'Etat. En supprimant le loyer de l'Etat, nous économiserons plus de 100 milliards de francs burundais par an.

La politique du charroi et du loyer zéro sera strictement appliquée. A l'exception des catégories particulières approuvées par le parlement, L'Etat ne va plus accorder des moyens de transport et/ou d'accommodation à ses agents.

Nous devons reformer notre politique d'imposition. Nous ne voulons plus d'un OBR qui ne vise qu'à puiser dans la caisse du citoyen ordinaire. Nous sommes conscients que trop d'impôts tuent l'impôt. Nous devons donc redéfinir la mission de l'OBR en privilégiant la baisse des impôts pour stimuler les investissements, et, ce faisant, augmenter la croissance économique.

Enfin, nous adopterons une politique de fer dans la lutte contre la corruption, ce qui nous permettra d'économiser davantage les fonds publics et de rassurer les investisseurs.

Toute personne qui comprend ce qu'une lutte contre la corruption sait que le Burundi n'a pas de mécanismes visant à lutter contre la corruption. Tout le système politique burundais repose sur la corruption. Les politiciens peuvent obtenir une somme d'argent qu'ils veulent sans expliquer l'origine de ces fonds. Comment peut-on lutter contre la corruption dans ce régime ?

Actuellement, la Cour anti-corruption n'a pas la compétence pour juger tous les justiciables de la Cour Suprême (tous les hauts cadres de l'Etat) alors que ce sont eux qui sont les plus corrompus. Cette situation fait que la lutte contre la corruption se fait de bas en haut. Or, une véritable lutte contre la corruption va de haut et en bas et pas dans le sens inverse. Lorsque la corruption est tolérée au plus haut sommet de l'Etat, elle ne peut pas être combattue car c'est une expérience universelle que le citoyen ordinaire suit toujours l'exemple de ses dirigeants.



Notre politique de lutte contre la corruption passe donc par le renforcement des pouvoirs de la Cour anti-corruption qui ne doit avoir aucune limitation de compétence. Nous devons aussi nous rassurer que dans notre gouvernement, aucun dirigeant corrompu n'y figure car lorsque les dirigeants au plus haut sommet sont corrompus, il leur devient impossible de s'attaquer à la corruption.

Cette stratégie économique nous permettra de réduire sinon d'éliminer le déficit, ce qui est une étape cruciale dans l'enterrement de la pauvreté.

Il faudra ensuite réorienter les fonds publics ainsi économisés (plus de 600 milliards de nos francs) dans la relance de notre économie spécialement :

- dans la production et l'emploi,
- les aides publiques et les allègements fiscaux vers les entreprises qui donneront de l'emploi aux jeunes et les entreprises qui investiront sur notre territoire ou qui y localiseront leurs activités,
- dans le secteur touristique
- dans l'exploitation durable de nos matières premières
- dans le secteur de production agricole,
- dans le système éducatif
- dans le secteur de santé
- ect

Il faudra aussi une amélioration de la sécurité sur l'étendue du territoire de la République accompagnée des mécanismes de bonne gouvernance démocratique pour assurer une stabilité politique et économique du pays.

➤ ***Nous voulons transformer le Burundi en un véritable paradis touristique.***

Un Burundi attractif

L'attractivité du Burundi, c'est avant tout son identité, son paysage, son patrimoine culturel, son climat, son Lac Tanganyika et son littoral etc. C'est une richesse qui doit être préservée, mais aussi mieux valorisée pour attirer les touristes.



Nous allons lancer un travail de fond pour promouvoir une image renouvelée du Burundi après plusieurs années de guerre civile qui ont fait que le Burundi soit perçu comme un pays instable et dangereux sur le plan sécuritaire.

Nous devons aussi faire connaître le Burundi au monde entier. Dans plusieurs pays, les citoyens ne peuvent même pas localiser le Burundi sur la carte du monde. Nous allons faire une bonne publicité du Burundi à travers le monde en mettant l'accès sur son identité, son paysage, patrimoine culturel et son climat.

Un Burundi accessible

L'accessibilité est un facteur majeur dans le choix d'une destination touristique. A ce titre, nous allons mettre des investissements importants dans le cadre de notre politique de transport. La dimension touristique fera partie intégrante du Schéma national de transport que nous allons adopter ayant comme objectifs de moderniser notre transport en commun, de diversifier les modes de transports et améliorer leur articulation afin de permettre aux touristes de passer facilement d'un mode de transport à un autre (du bus au vélo, du vélo au bateau, de l'avion au bus ou taxi etc.).

- ***La transparence constitue l'ingrédient essentiel de la relance de notre économie.***

Nous veillerons à ce que le gouvernement soit ouvert et sensible aux besoins du peuple. Nous mettrons en place l'éthique plus radicales et les exigences de transparence dans l'histoire, en prenant des mesures permettant de limiter l'influence des intérêts particuliers et de veiller à ce que le gouvernement soit responsable devant le peuple.

Nous sommes engagés à créer le gouvernement plus ouvert, transparent et responsable de l'histoire en fournissant des informations aux citoyens sur ce que fait leur gouvernement.



- ***La bataille pour l'emploi doit rester notre premier objectif de relance de l'économie.***

La chose la plus importante que nous devons faire est de garantir la création d'emplois dans ce pays permettent de faire vivre la masse populaire.

Notre plan a quatre éléments de base. Une indépendance énergétique, une réduction du déficit public, une création des emplois publics dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des infrastructures publiques ainsi qu'un plan encourageant les petites et moyennes entreprises à contribuer à la création des emplois et à la stabilité de notre économie.

Nous allons mettre en place un plan de relance de 1000 milliards de francs burundais destinés à la création d'emplois dans plusieurs secteurs d'ici à 2020 surtout en encourageant les petites et moyennes entreprises à garder leurs activités ou à venir s'installer au Burundi notamment par des mesures fiscales. Une partie de cet argent sera orienté dans la réalisation de grands travaux d'infrastructures publiques pour répondre au besoin croissant du Burundi en infrastructures. Une autre partie de cette somme sera consacré à la création d'emplois dans le secteur du bâtiment et la protection de l'environnement incluant la gestion des zones côtières du Lac Tanganyika.

Cet investissement s'articulerait en deux volets, sur cinq ans. La première partie, qui s'élèvera à 500 milliards de nos francs vise à créer 50 mille emplois dans les grands travaux d'infrastructures (divers projets publics comme la construction des bureaux et maisons d'habitation de l'Etat pour supprimer le virus du loyer de l'Etat, comme la construction d'autoroutes, de ponts, d'un aéroport moderne, la construction d'écoles et des centres hospitaliers, etc.) et le développement de nouvelles sources d'énergie respectueuses de l'environnement à savoir les plaques solaires, l'énergie éolienne, la construction des nouveaux barrages hydro-électriques, etc.

Les financements de ces projets proviendront de la suppression des institutions et programmes inutiles qui coutent à l'Etat du Burundi plusieurs milliards de dollars par an.



La production de l'énergie sera au cœur de notre politique de création d'emplois car aucun pays ne peut se développer avec le manque chronique de l'électricité. Une indépendance énergétique nous permettra de créer plus de 50 mille emplois privés dans plusieurs secteurs sur une période de 5ans.

Nous investirons ensuite dans les programmes d'enseignement et de formation professionnelle, avec pour objectif d'aider les jeunes à avoir les connaissances dont ils ont besoin pour être compétitifs sur le marché de travail burundais et Est-africain. Sur une période de 5 ans, nous investirons dans la formation et le recrutement de 50 mille enseignants des écoles primaires, secondaires et universités à travers tout le pays pour nous rassurer qu'aucun burundais ne soit laissé de côté quand il s'agit de l'éducation.

Avec la multiplication des centres hospitaliers à travers tout le pays, nous allons créer 50 mille nouveaux emplois dans le secteur de la santé.

Nous allons aussi permettre la création de 50 mille emplois en faisant repartir la croissance par la baisse des impôts, l'ouverture du marché burundais au monde extérieur notamment en développant des infrastructures de routiers, maritimes et ferroviaires ainsi que l'exploitation durable de nos matières premières (nickel, or, cassitérite, etc.) qui sont actuellement inexploités ou exploités d'une façon mafieuse.

Ici au Burundi, lorsqu'une entreprise tombe en difficulté, le gouvernement se précipite à la forcer vers la faillite. Nous avons vu cela avec la B.C.D, le Meridian Bio Bank, la CADEBU, la BANQUE POPULAIRE, la VERUNDI et tout récemment la société de télécommunication Tempo. Notre programme vise à créer des emplois dans le secteur privé. A ce titre, nous allons nous rassurer qu'aucune entreprise ne soit forcée vers la faillite en favorisant la création de nouvelles entreprises dans tous les secteurs.

Nous devons aussi adapter notre fiscalité pour pouvoir inciter les entreprises à investir au Burundi et à y créer des emplois. Cela veut également dire que nous allons les aider à exporter vers de nouveaux marchés dans le monde entier.



Nous allons aussi réduire notre déficit, mais il faut le faire de manière équilibrée car c'est le point de départ de la politique de création de des emplois.

11. Nous voulons faire une grande réforme de notre code pénal pour rendre notre mode de répression des infractions plus humain.

De la garde à vue à la détention préventive l'exécution des peines, notre projet de société veut rendre notre mode de répression des infractions plus humain. Nous voulons strictement encadrer la privation de liberté des résidents burundais pour respecter à la lettre le principe de la présomption d'innocence.

Ainsi, il sera mis sur pied une politique de réinsertion sociale pour délinquants mineurs, réduire le nombre des prisons pour transformer certaines d'entre elles en écoles, prendre des mesures concrètes pour désengorger les prisons (la liberté doit être un principe et non l'exception).

Nous voulons favoriser l'exécution des décisions et des peines, notamment à travers l'augmentation de l'offre de peines alternatives pour les courtes peines.

12. Nous voulons réformer le secteur de l'énergie pour aboutir à une indépendance énergétique, point de départ du développement

Notre économie ne peut pas avancer d'un iota sans résoudre le problème de l'énergie au Burundi qui porte un coup dur à notre économie et, ce faisant, nous fait reculer davantage.

Notre pays est plongé dans une honte de manque cruelle d'électricité et d'eau potable. Cette catastrophe coïncide d'ailleurs avec l'augmentation de plus de 300% du prix de l'eau et de l'électricité qu'on pensait qu'elle allait permettre d'améliorer nos infrastructures énergétiques mais malheureusement, la gestion mafieuse de la chose publique en général, et de la REGIDESO en particulier ne peut pas le permettre.

Nous voulons changer notre politique énergétique en développant une stratégie à deux voies :



Dans un premier temps, nous allons restructurer la REGIDESO et redéfinir sa mission centrée désormais sur une obligation de résultat. Nous allons ensuite augmenter la production de l'énergie en investissant dans les plaques solaires, dans l'énergie éolienne, dans la construction de nouveaux barrages électriques et en investissant dans la recherche énergétique.

La corruption qui gangrène la REGIDESO doit être éradiquée en y plaçant des hommes intègres aux mains propres. Cela passera aussi un contrôle accru de la gestion de la REGIDESO par une commission parlementaire spécifique à l'énergie (cette commission qui n'existe pas actuellement sera créée à l'Assemblée Nationale).

Actuellement, le peu d'argent que la REGIDESO gagne est puisée par l'Etat qui est le plus grand actionnaire. Cette situation place la REGIDESO dans l'impossibilité notoire de pouvoir acheter des équipements modernes et d'accroître sa capacité. Pour y remédier, nous allons faire en sorte que l'argent gagné par la REGIDESO soit affecté à la production de plus d'énergie au lieu d'aller financer l'opulence des dirigeants.

Pour améliorer la production de l'eau et de l'électricité et donner plus de choix aux consommateurs, nous allons ouvrir le secteur de l'énergie aux investisseurs privés car le monopole de la REGIDESO pendant plus de 50 ans ne fait que priver les consommateurs de leurs facultés légitimes de se procurer l'eau et l'électricité chez un autre fournisseur que la REGIDESO. En mettant la REGIDESO en compétition avec les entreprises privées, elle sera obligée d'améliorer sa productivité.

Cette compétitivité permettra aussi aux consommateurs d'avoir une réduction considérable du prix de l'eau et de l'électricité.

Nous voulons aussi orienter le Burundi vers l'accroissement de la part des énergies renouvelables, une politique qui présente des impacts environnementaux et économiques très attrayants. Les impacts sociaux sont



considérables, notamment par rapport à l'inclusion sociale des populations rurales locales en permettant à ces dernières de ne plus être isolées.

Cela nous permettra de :

- Fournir un éclairage aux enfants afin qu'ils puissent étudier après la tombée de la nuit;
- Créer de nouvelles opportunités pour les entrepreneurs pour le fonctionnement de leurs entreprises;
- Générer de nouveaux emplois;
- Créer des opportunités économiques nouvelles et améliorer celles qui existent déjà.

L'objectif global est de faire en sorte que sur une période de 5 ans, plus de 50% de la population burundaises aient accès à l'eau potable et à l'électricité.

Cette indépendance énergétique nous permettra non seulement de répondre aux besoins les plus élémentaires de notre population, mais aussi d'exploiter nos matières premières tout en créant des emplois, et ce faisant de relever notre économie en ruine.

C'est seulement en combinant les mécanismes de bonne gouvernance démocratique et d'investissement dans des programmes prioritaires comme l'éducation et la recherche, les soins de santé universels, l'énergie et la création des emplois que le Burundi pourra se détacher de cette honteuse place et appellation de pays « le moins avancé » qui doit vivre des aides extérieures.

13. Nous voulons réformer le secteur de l'agriculture et de l'élevage pour aboutir à une sécurité alimentaire.

La sécurité alimentaire sera une priorité pour notre gouvernement. Actuellement, la part du budget alloué à au ministère de l'agriculture et de l'élevage est très minime. De notre avis, cette logique est absurde. L'absurdité de cette logique est que ce secteur qui fait vivre plus de 99% de la population est fortement ignoré.



Il nous faut donc redéfinir les missions des agronomes, fabriquer localement et fournir de l'engrais chimique gratuitement à la population. Etant donné que l'engrais chimique est fabriqué à partir des déchets, nous trouvons insensé le fait que cet engrais chimique doit être importé de l'étranger.

Nous devons aussi inventorier nos terres agricoles et aider les propriétaires à les mettre en valeur.

Nous devons introduire des méthodes agricoles modernes et des semences modernes qui se développent rapidement. Nous devons aussi faire la même chose pour l'élevage et favoriser la culture du poisson et augmenter la production des Ndagala et Mukeke (le poisson le plus délicieux du monde), à travers une gestion durable du Lac Tanganyika.

La préservation et la valorisation des terres agricoles doit être renforcée.

14. Nous voulons financer les programmes de notre projet de société par des fonds internes.

Ce programme sera financé par des fonds économisés en éliminant les programmes et institutions inutiles, l'éradication complète de la corruption et des malversations économiques.

Nous rappelons que l'augmentation du train de vie de nos dirigeants et la multiplication des institutions et programmes inutiles coûtent à l'Etat plus 400 milliards de francs burundais chaque année. Toutes ces malversations économiques seront complètement supprimées.

Le pays ne dispose presque pas d'infrastructures publiques et même le peu d'infrastructures publiques que nous avons sont abîmés. Ce manque d'infrastructures publiques coûtent à l'Etat plus 100 milliards de francs burundais dans la location des bâtiments administratifs et résidences des dignitaires du régime chaque année. Dans les deux premières années de notre mandat, le pays va se doter des infrastructures publiques capables de couvrir la demande de l'Etat.



Nous concrétiserons aussi la politique de la suppression totale du charroi de l'Etat à l'exception des véhicules protocolaires, ce qui nous économisera plusieurs milliards de francs burundais chaque année.

Ensuite, nous réduirons de 30% le salaire de tous les hauts fonctionnaires de l'Etat tout en abrogeant toutes les lois qui, à l'instar de la loi accordant des avantages particuliers aux dignitaires des anciens régimes, redirigent une bonne partie de notre budget annuel dans les poches des dignitaires du régime. Cela s'accompagnera par la réduction de moitié le nombre de fonctionnaires publics inutiles, ce qui nous permettra d'économiser plusieurs milliards de nos francs sur une période de 5 ans.

L'exploitation de nos matières premières et la redéfinition des missions de l'OBR aboutissant à la création des emplois et à la croissance économique nous permettra d'économiser au moins 400 milliards de francs burundais.

Avec la politique de réductions et de contrôle des dépenses publiques et de hausse de recettes publiques, l'Etat du Burundi économisera plus de 700 milliards de francs burundais par an, soit plus de la moitié de son budget annuel.